



SCC: L'équipe Projet arrache le consentement et ment aux agents afin les exclure de l'expertise

Le poids des mots- maux!

Extrait. *Fait à Paris, le _____*

Objet : Mise en œuvre de l'évolution du SCC au sein du département RDS
Madame, Monsieur,

Le processus d'affectation mis en œuvre dans le cadre du projet d'évolution du SCC arrivant à son terme, les mobilités induites par ce projet seront mises en œuvre dans le courant du mois d'avril prochain.

*Toutefois, nous vous proposons d'intégrer le département RDS à compter du **lundi 1er mars 2021**, de manière à permettre un transfert progressif des équipes. »*

« Toute vérité n'est pas bonne à dire ».

« Toute vérité n'est pas bonne à dire ».

La direction du Département par l'intermédiaire de son chef de projet vous invite à anticiper votre mobilité sur le Département RDS en omettant de vous informer que **tout départ est irrévocable**.

En effet, en vous demandant de remplir et de consentir par écrit la direction se dégage de toutes responsabilités et vous bloque sur le département.

Le 15 mars 2021 nous saurons si l'expertise votée par une majorité d'élus sera retenue, ce qui pourrait avoir comme conséquences : Ralentir, Suspendre voire Annuler la transformation de l'unité SCC.

Les représentants du SAT-RATP se devaient de vous donner toutes les informations utiles afin que vous décidiez en toute connaissance de cause.

Le SAT-RATP est l'allié incontournable de chaque salarié.

16/02/2021.